

Démarche prospective dans le cadre de l'élaboration du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau du Chéran

© Yannick Gougenheim

Forum Eau & Climat
17 juin 2026



Contexte

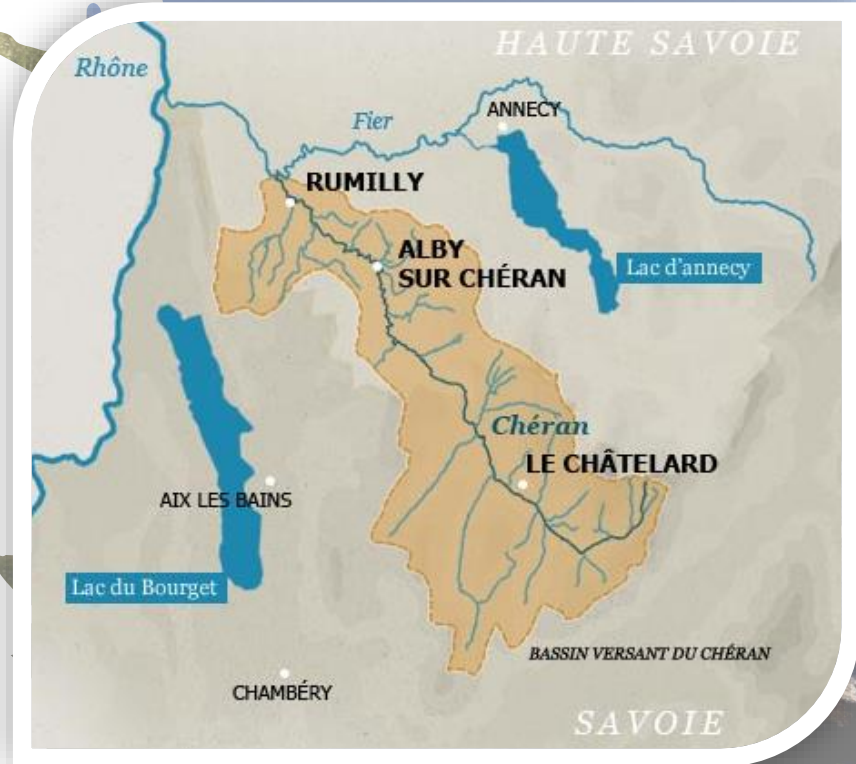
- 433 km² (△ altitude 1100 m – 300 m)
- 500 km de cours d'eau (Chéran + affluents)

Réseau superficiel :

- 3 secteurs ≠ (amont, partie médiane, aval)

Régime hydraulique :

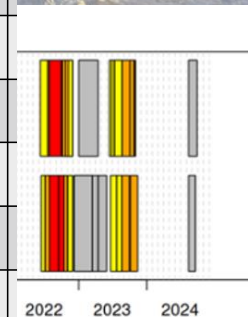
- pluvio-nival avec deux maxima (printemps et automne)
- écoulement à caractère torrentiel.



Un bassin versant en équilibre quantitatif fragile et des signaux d'alerte autour de la ressource en eau

- ➔ Etiages plus sévères et précoces
- ➔ Tarissement de sources
- ➔ Des arrêtés sécheresse de plus en plus nombreux depuis 2018
- ➔ Le PBACC qui confirme la vulnérabilité du bassin sur plusieurs critères

	HR_06_03 - Chéran	Degré de vulnérabilité	Degré de sensibilité
	Baisse de la disponibilité en eau	5	3
	Perte de biodiversité aquatique	4	3
Haute-Savoie	Perte de biodiversité humide	2	2
	Assèchement des sols	4	3
Savoie	Détérioration de la qualité d'eau	2	2
	Risques naturels liés à l'eau	1	-



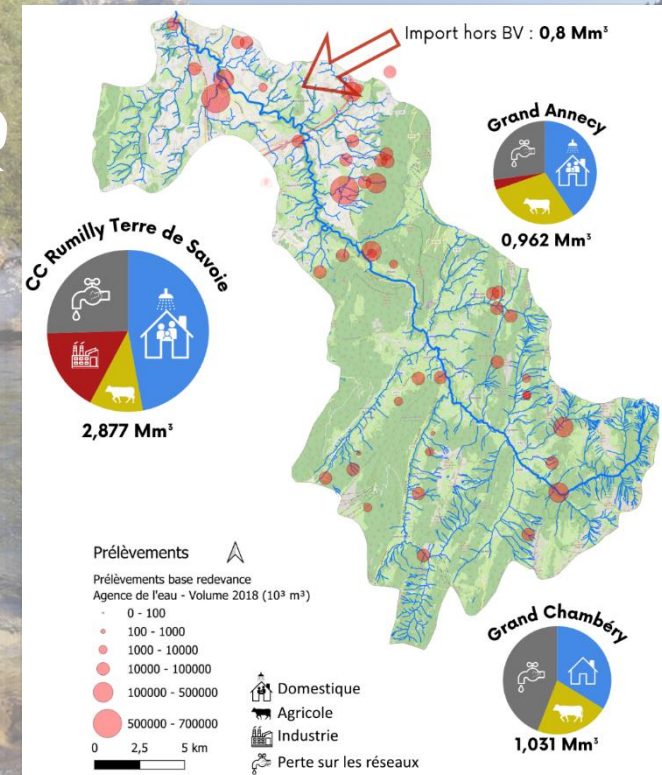
— Vigilance — Alerte — Alerte renforcée — Crise

1^{ère} étape : EEVP

EEVP réalisée entre 2019 et 2023 (MàJ en 2025 sur certains volets seulement) :

- Prélèvements : 4,89 Mm³ / an
 - AEP* : 43% ; Industrie / Artisanat : 10% ; Agriculture : 16% ; Fuites sur les réseaux : 30%
- + Importation : 0,8 Mm³/an dans la partie aval
- Impact des prélèvements sur la ressource
- Prospective
 - Caractérisation de l'hydrologie future avec scénarios RCP 4.5 et 8.5 : débits d'étiage en baisse (et prévision de -20 à -30% dans les prochaines décennies)
- Besoins des milieux (débits biologiques)
- Adéquation ressource-besoins
- Détermination des volumes maximums prélevables impliquant de fortes réduction des prélèvements sur 2 sous-bassins versants (Veïse : -50% et Dadon : -60%)

Moyenne des prélèvements par EPCI (2016-2022)



2^{ème} étape : PTGE

Estimation / Approximation des besoins en eau futurs

1 unique scénario étudié = scénario tendanciel

- ⇒ projection qui **prolonge les dynamiques actuelles** sans changement majeur de cap.
- ⇒ ≠ une prédiction mais un **signal d'alerte**
- ⇒ **Choix d'une prospective simplifiée pour ce 1^{er} PTGE**
Objectif : agir dès maintenant, collectivement

Méthodologie

Analyse des données et documents cadre des partenaires
Ateliers de travail et entretiens bilatéraux

Points facilitants :

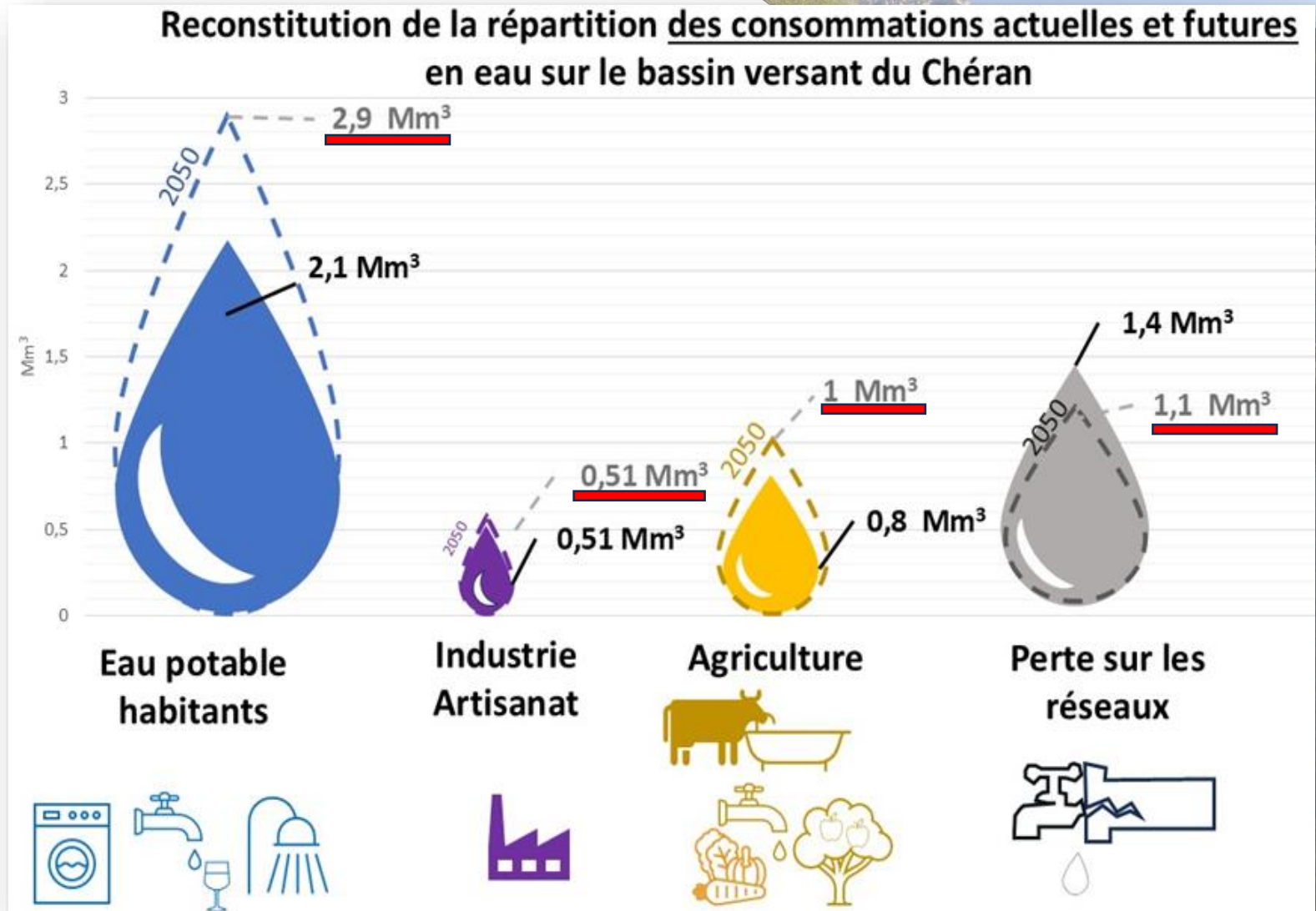
- Des résultats d'EVP non remis en question ; partagés par les préleveurs malgré les incertitudes ;
- Le PTGE lancé dès la fin de l'EEVP : conservation de la dynamique et des interlocuteurs
- Peu/pas de préleveurs directs dans le milieu naturel hormis les EPCI (peu d'interlocuteurs)

Facteurs d'incertitude :

- Quantification des prélèvements et des restitutions en période d'étiage notamment
- Le réseau AEP très sollicité par les usages industriels et agricoles ; travail à faire pour affiner la connaissance des volumes prélevés par usage.



Un scénario tendanciel montrant une hausse des besoins en eau d'environ 12%



Rappels des objectifs de l'EVP

- ↔ Gel du prélèvement net global pour l'ensemble du bassin versant avec une possibilité de bascule des prélèvements d'un sous-bassin à un autre ;
- ↘ - 50 % des prélèvements sur la Veïse ;
- ↘ - 60 % des prélèvements sur le Dadon ;
- ↔ Un gel des prélèvements sur les autres sous-bassins versants

Donc ...

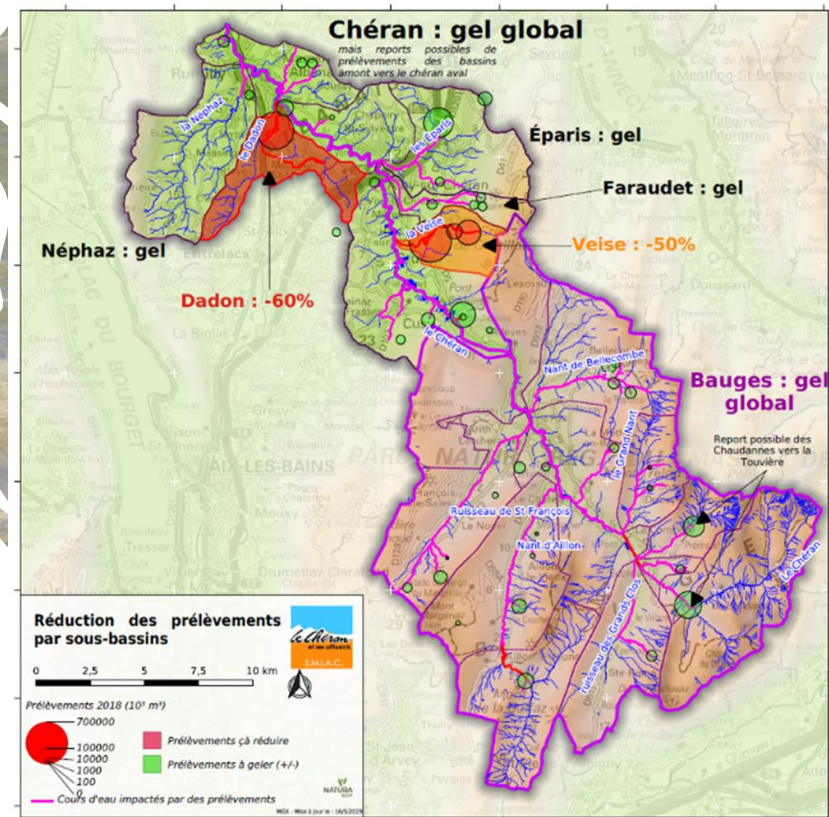
Un scénario tendanciel qui montre que :

« ça ne passe pas ! »



Un programme d'actions PTGE en 5 volets (30 actions dimensionnées et priorisées)

- Des actions à court terme
- Des actions à long terme qui nécessiteront un 2^{ème} voire un 3^{ème} programme



Un PTGE basé sur la co-construction et la concertation

1 EVP qui donnait déjà des pistes d'actions

7 ateliers en 3 mois :

- 2 Multi-acteurs ;
- 3 EPCI ;
- 1 Agriculture ;
- 1 Industrie/artisanat

👍 Appui ++ du BE

- ➔ Principes de la stratégie à l'horizon 2050 puis consolidation
- ➔ Ebauche du programme d'actions puis mise à disposition des partenaires pendant l'été 2025 pour consolidation

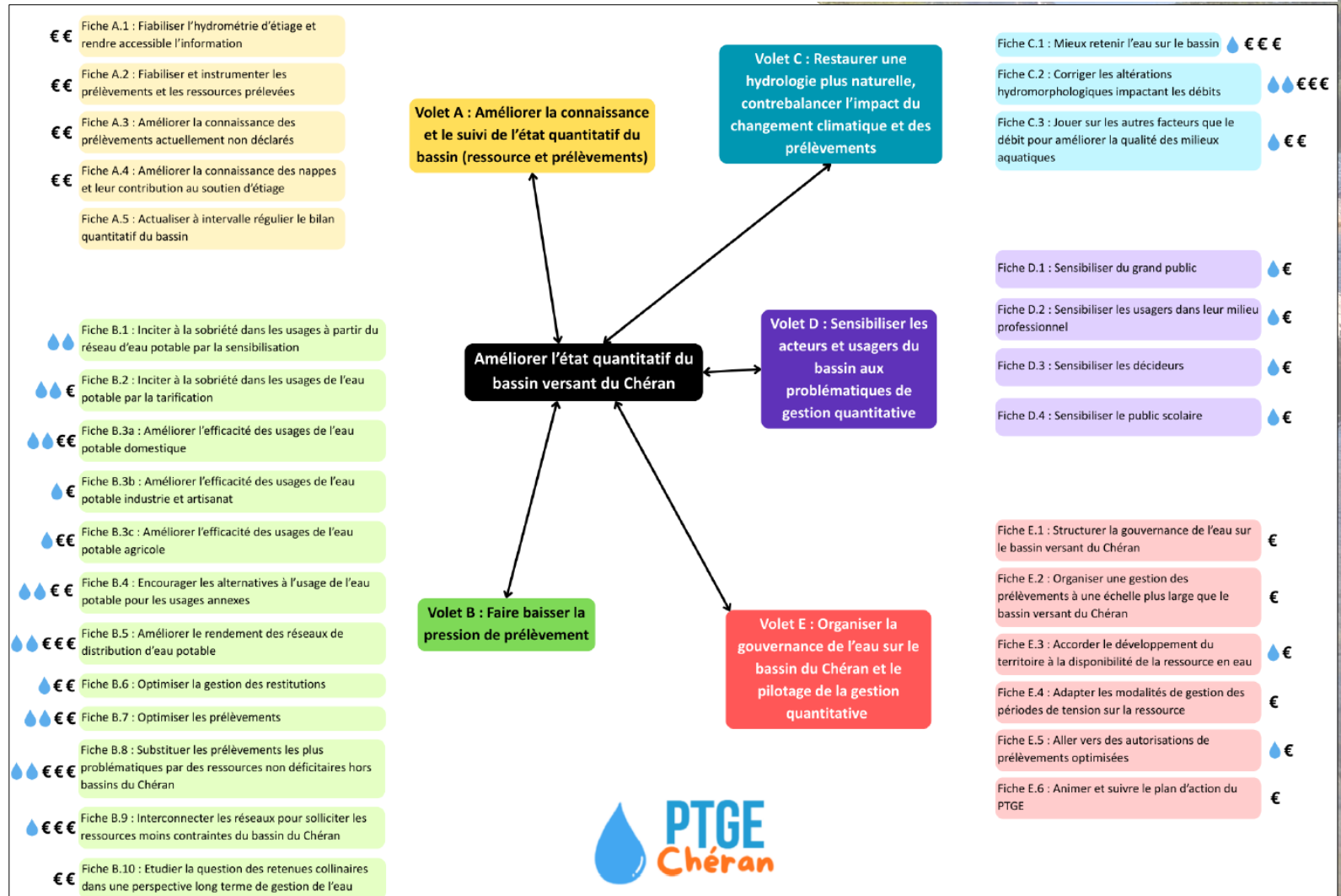
2 comités techniques

1 comité de pilotage



Un PTGE étayé par une analyse multi-critères

- Efficacité quantitative présumée (💧) en volume et/ou débit rendu aux cours d'eau
- Coût global de l'action (€)



Un PTGE étayé par une analyse multi-critères

➔ Autres critères :

- Vigilance quant à la faisabilité de l'action
- Contribution à la réduction de la vulnérabilité des usages :
 - une sobriété ambitieuse
 - une amélioration de la résilience des milieux
 - une moindre dépendance des usages économiques aux ressources en eau
 - une participation à une logique de meilleur partage de l'eau

⇒ Coût / efficacité / nécessité

⇒ Priorité

Impact > 0

Sans impact

Impact < 0

Un PTGE étayé par une analyse multi-critères

Actions sans regret, plutôt peu coûteuses, à développer prioritairement

Volet A : Améliorer la connaissance et le suivi de l'état quantitatif du bassin (ressource et prélèvements)

Améliorer l'état quantitatif du bassin versant du Chéran

B1 à B7 : actions sans regret, plus ou moins coûteuses, à développer rapidement

Volet B : Faire baisser la pression de prélèvement

B8, B9, B10 : risque de regret, réussite et efficacité non assurées et conditionnées à d'autres actions

Volet C : Restaurer une hydrologie plus naturelle, contrebalancer l'impact du changement climatique et des prélèvements

Actions coûteuses mais sans regret, à développer sur le long terme

Actions sans regret, peu coûteuses, à développer prioritairement

Volet D : Sensibiliser les acteurs et usagers aux problématiques de gestion quantitative

Actions sans regret, peu coûteuses, à développer prioritairement

Volet E : Organiser la gouvernance de l'eau sur le bassin du Chéran et le pilotage de la gestion quantitative

Conclusion

- Un territoire sensible à l'évolution des débits des cours d'eau
- Des acteurs mobilisés autour de la préservation de la ressource et une dynamique collective dès l'EEVP
- Des résultats d'EEVP non remis en cause malgré les incertitudes et les objectifs de réduction de prélèvements élevés
- Une mobilisation technique et politique pour agir rapidement
- Un appui des services de l'Etat et de l'Agence de l'eau



- Validation en Copil
- Présentation en MISEN
- Saisine du préfet coordonnateur de bassin ⇒ attente approbation
- Plusieurs actions d'ores et déjà lancées

Merci de votre
attention

